Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 17 (1881)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHATEL 15 AVRIL 1881

XVIIe Année. *N° 8.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Pédagogie italienne (suite). — Bibliographie et pédagogie françaises. — Enseignement du calcul. — L'instruction publique dans les Grisons. — Bibliographie. — Causerie littéraire. — Chronique scolaire. — Ephémérides pédagogiques. — Partie pratique.

Pédagogie italienne.

(Suite).

Parmi les journaux pédagogiques de la péninsule, l'un des plus intéressants et des plus littérairement écrits, est sans contredit l'*Annotatore*, ou l'observateur périodique, feuille mensuelle de 32 pages d'impression et paraissant à Rome à l'imprimerie de l'*Opinion*, sous les auspices d'Humbert Ier et de la reine Marguerite. C'est un peu une manie en Italie, et des sociétés comme des journaux de se placer sous ce patronage qui n'engage à rien. En parcourant les deux premiers cahiers de l'*Annotatore* de cette année (une autre fois, je jetterai un coup d'œil sur les numéros de l'année précédente), on voit, chose curieuse, le numéro du 1er janvier commencer par une nouvelle, ce qui semble indiquer le secret dessein de s'insinuer auprès du beau sexe qui se sent fort peu d'attrait pour nos traités didactiques. Mais

comme il n'y a que deux pages, il a fallu attendre au mois suivant pour en avoir la suite et on avait eu le temps d'oublier le commencement, quand le second numéro est arrivé. Le second article a trait aux Argonautes grecs ou plutôt au poème qui chante cette expédition aventureuse et dont le texte a été retrouvé au cloître de St-Gall, en 1414. C'est une étude littéraire et philologique avec citation de vers latins; ce qui n'irait pas chez nous. Cet article n'est également que commencé. Il est suivi de poésies qui jouent un grand rôle dans la feuille italienne; poésies latines et italiennes avec commentaires sur la littérature. La bibliographie tient aussi une place dans la feuille romaine. Le second numéro renferme un discours prononcé par le professeur et chevalier Allieri, concernant les œuvres de saint Thomas d'Aquin, le fameux docteur philosophique ou l'*Ange de l'école* du 13e siècle, dont on sait que le pape actuel a recommandé l'étude et fait réimprimer les œuvres. M. Allieri cherche à réfuter l'opinion généralement répandue à ce sujet et que l'*Educateur* a exprimée également, c'est-à-dire qu'une philosophie qui pouvait convenir au 13e siècle et au moyen-âge ne peut être celle du 19e. M. Allieri, dont nous regrettons de ne pouvoir traduire le discours éloquent, conclut ainsi :

« Le 19e siècle cherche la paix de l'esprit et la possession de « la vérité dans l'une ou l'autre des doctrines opposées qui se « disputent la domination, mais ne la trouve dans aucune parce « que les doctrines qui règnent aujourd'hui sont dissolvantes, « étroites, perturbatrices et fallacieuses. La vérité est harmonie « parce qu'elle est fille de Dieu; l'erreur, au contraire, signifie « isolement, exclusivisme, conflits, etc. La pensée contempo- « raine éprouve un besoin de s'élever à une conception supé- « rieure et qui concilie les systèmes divers et les discords intellec- « tuels des doctrines contradictoires. L'étude de Thomas d'Aquin « et de sa *Somme* grandiose et superbe lui donnera, avec l'harmonie « et l'universalité, la science vraie de Dieu; elle y retourne.» (1)

Ces paroles sont belles et ne manquent pas d'une certaine vérité, au point de vue de la critique de notre temps. Mais que nous puisions ce qui nous manque dans la *Somme*, c'est là ce qui reste à démontrer. M. Allieri dans ce discours n'a parlé que pour les convertis.

Nous apprenons par le second numéro de l'*Annotatore*, que notre hôte des congrès de Genève et de Lausanne, M. le professeur et chevalier Vincent de Castro, a commencé dans un

(1) Le grand ouvrage de Thomas d'Aquin a pour titre : *Summa theologica* (La Somme théologique).

Jardin d'enfants de Rome, des conférences sur les *supplices didactiques infligés aux enfants dans les écoles élémentaires*. M. de Castro donne aussi des conférences scolaires au théâtre Argentina.

A. DAGUET.

Bibliographie et Pédagogie françaises.

Quand nous faisions l'éloge de l'*Histoire des littératures étrangères*, de M. Demogeot, nous avions déjà lu l'article critique de son Aristarque (pour ne pas dire pis), M. Joret, dans la *Revue critique de philologie* de Paris. Il y a, certes, des observations justes dans l'article de M. Joret, mais aussi des critiques excessives et qui sont d'un spécialiste outré. Le livre de M. Demogeot, malgré les lacunes que signale son censeur, n'en est pas moins une des lectures les plus instructives et les plus captivantes que l'on puisse faire.

Parmi les publications de Hachette, nous avons déjà signalé la *Suisse illustrée*, de M. Jules Gourdault, en deux volumes ; le second a paru depuis lors et l'ouvrage est maintenant complet. Les gravures sont naturellement ce qu'on cherche le plus dans un ouvrage de ce genre. Le texte cependant n'est pas indifférent et revêt dans ces volumes la forme anecdotique et pittoresque qu'on aime à y rencontrer. La légende, les traditions et la poésie y trouvent leur compte. On regrette seulement, en voyant le développement qu'ont pris certains cantons, les Grisons par exemple, le peu d'ampleur donné à l'étude d'autres pays de la Suisse, qui n'auraient pas offert une moisson moindre à l'observateur et à l'écrivain descriptif s'il avait eu le loisir ou l'occasion de s'y arrêter.

Mais nous avons hâte d'arriver à une autre publication de Hachette et qui rentre mieux dans notre cadre : c'est le *Journal de la jeunesse*, feuille hebdomadaire, illustrée et d'une lecture pleine d'attrait non-seulement pour les jeunes gens, mais pour toutes les personnes qui ont le goût d'une saine littérature. Nous y trouvons des récits sortant des plumes habiles et sympathiques de Mmes Colomb, Fleuriot, de MM. Jules Girardin, Albert Lévy, Georges Duruy, le fils de l'ancien ministre, et Jules Gourdault, l'auteur de la *Suisse illustrée* dont nous venons d'entretenir nos lecteurs. Le contenu en est très varié et une juste part y est faite aux arts, à la science, aux découvertes. Nous y avons même noté un article sur le fameux château de *Canossa* par un jeune et spirituel compatriote, naguère étudiant à l'Académie de Neuchâtel, M. Henri Jacottet. De lui aussi est une autre étude intitulée : *Corinthe*. C'est de la géographie, comme on voit, que fait M. Jacottet, collaborateur au *Dictionnaire géographique de Vivien*, cette autre publication de la maison Hachette, et qui continue à paraître. Nous y avons noté, à l'article intéressant d'ailleurs de Florence, dans une des dernières livraisons, une erreur historique assez grave relative aux Médicis et qui fait de Cosme ou Cosimo, le *Père de la Patrie* (1434-64), premier du nom, le premier duc de Florence et grand-duc de Toscane, par un anachronisme d'un bon siècle et plus. Car

c'est Charles-Quint qui a fait les Médicis ducs de Florence (1530), et le titre de grand-duc de Toscane ne vint que longtemps après (1569) et fut donné par le pape à un autre Cosme que le *Père de la Patrie*.

(*A suivre.*) Alexandre DAGUET.

Enseignement du Calcul.

Sous ce titre, le journal de *L'association des anciens élèves de l'Ecole normale de Douay* (juin et juillet 1880) consacre un long article aux *Cahiers d'arithmétique* de M. Pierre Ducotterd, professeur à Fribourg et loue beaucoup les excercices élémentaires qui en forment le début. « Cette petite arithmétique, dit l'auteur de l'article, est excellente et je « sais par expérience qu'on doit y rester au moins deux mois dans les « classes préparatoires. Ces exercices de calcul mental répétés jusqu'à « connaissance parfaite forment la base la plus solide de l'arithmétique. « C'est surtout en calcul qu'il est vrai de dire qu'un bon commencement « est indispensable pour la suite des études. Ce savoir ne peut devenir « un pouvoir chez l'enfant qu'autant qu'on le force à travailler par lui-« même avec une certaine indépendance de jugement et qu'on l'amène « ainsi à digérer et à s'incorporer le pain de l'instruction..... Je crois « que M. Ducotterd est dans la bonne voie lorsqu'il exige que tous les « genres de problèmes soient d'abord résolus oralement. Cela habitue « l'enfant à réfléchir et à composer les résultats obtenus avec les données « du problème. »

« Ces définitions des quatre règles, dit plus loin le critique, sont bien « données par M. Ducotterd. » Suivent un certain nombre d'exemples empruntés aux cahiers du professeur fribourgeois dont le mérite trouve à l'étranger des appréciateurs qui lui manquent parfois dans sa patrie.

L'instruction publique dans les Grisons.

Le 20 novembre, il y avait une conférence de 80 instituteurs aux bains d'Alveneu. M. l'inspecteur d'écoles Stiffler présidait. M. Florin, maître à l'école modèle, a traité la question de la *culture formelle* en opposition à la simple transmission des connaissances. (Il faut forger l'esprit en le meublant.) M. Wiget, le nouveau directeur de l'école normale, partage tout à fait la manière de voir du rapporteur, dont il résume les conclusions. Mais une partie de l'assemblée, c'est-à-dire les anciens instituteurs, goûtent médiocrement la méthode proposée et tiennent beaucoup à la méthode catéchétique que semble rejeter le rapporteur, comme surannée. Mais ce dernier, déclarant qu'il n'entend condamner que les mauvais côtés de la méthode, l'opposition se calme et on passe à la seconde question, celle d'une *Feuille scolaire, subventionnée par l'Etat.* Après une courte discussion, il en est fait abstraction. La proposition, présentée par la conférence de l'Albula, de demander par voie de pétition au Grand Conseil que l'ordonnance fédérale relative à l'introduction de la gymnastique ne soit pas mise en vigueur pour notre canton, est écartée à une grande majorité. Zus, dans la Haute-Engadine, est fixé pour le siége de la pro-

chaine conférence cantonale et le bureau composé de MM. Wiget, à Coire, président; Kümerlin, à Samaden, vice-président, et Barblan, à Zus, secrétaire.

M. l'avocat Vital a traité, le 9 décembre, à Schulz, dans une conférence scolaire, le thème suivant: *L'éducation doit se faire par la vie, non par l'école.* Dans la règle, dit le *Freie Rhætier*, *l'éducation se fait par l'une et par l'autre.*

Dans une correspondance adressée au *Beobachter*, de Zurich, du 17 décembre, on signale comme faisant obstacle au progrès scolaire dans ce canton : I. L'absence d'une loi cantonale sur l'instruction publique ; on n'a qu'une ordonnance de 1859. II. La courte durée de l'instruction dans les contrées qui n'ont que des écoles d'été. III. L'existence de trois langues et de leurs dialectes. IV. le petit nombre d'instituteurs capables de langue romansche. V. L'insuffisante préparation des instituteurs en général à l'école normale. Un mieux sensible s'est produit depuis que le Grand Conseil a haussé les traitements en 1873. Ils sont cependant encore bien mesquins. Ainsi le minimum n'est que de 400 à 450 francs et les deux tiers des instituteurs en sont réduits à ce chiffre. Certaines communes ajoutent le logement, le bois et la lumière sans y être contraints de par la loi. Beaucoup d'instituteurs cumulent l'état de cultivateur avec celui de régent d'école.

Un Grison de langue romansche, ayant eu l'occasion de lire les lignes ci-dessus trouve l'appréciation du correspondant du *Beobachter* partiale.

Il y a eu, le 28 et le 29 janvier, une conférence d'instituteurs à Schuls (Scuol en dialecte romansche), chef-lieu de la Basse-Engadine. Cent membres étaient présents ; un seul faisait défaut. Les membres du tribunal, réunis ce même jour, ont voulu prendre part à la conférence. Une des questions traitées était celle de la nécessité de joindre l'éducation à l'instruction plus qu'on ne le fait de notre temps « Le maître d'école, a-t-on dit avec raison, ne doit pas être un instructeur, mais un éducateur.» On étudia ensuite la manière dont les diverses branches devaient être enseignées pour être éducatives, développer l'amour du beau, de l'idéal, fortifier la volonté en la dirigeant vers le bien. On décida que le rapport de M. le pasteur Guidon, de Schuls, serait imprimé par voie de souscription. On a réuni à cet effet 104 francs.

(*Il Progress de Scuol*, du 5 février.)

BIBLIOGRAPHIE

Leçons de choses, par Jules Paroz, directeur d'école normale. — 4e édition. Brochure de 150 pages. — Neuchâtel, Sandoz, 1881.

Un excellent guide! qui peut rendre de grands services, si le maître sait y chercher, non des leçons toutes faites, mais des directions seulement. Eclairés par ce petit manuel, les instituteurs et les institutrices ne peuvent faire fausse route. En véritable pédagogue, M. Paroz s'est efforcé de simplifier et de réduire la nomenclature, tout en donnant à l'enfant une foule de connaissances utiles et indispensables. Mais ce qui

nous a frappé dans ce petit volume, c'est la marche logique, j'oserai dire psychologique qu'a suivie l'auteur. Partant d'un objet bien connu et bien défini, M. Paroz va du particulier au général, du simple au composé et arrive insensiblement à la notion. Sûr moyen d'obtenir comme résultat l'enchaînement dans les idées, l'ordre dans l'esprit, et d'éveiller chez l'élève l'esprit d'observation et d'initiative. Et si l'enfant sait penser, il saura aussi écrire. La 2me partie des *Leçons de choses*, en particulier, prépare à l'étude de la langue maternelle par la variété des sujets de composition. Car il a peu à peu amassé une foule de connaissances et peut, comme le disait Pestalozzi, « exprimer de vive voix et par écrit ce qu'il sait et ce qu'il pense de chaque objet qui frappe ses yeux. »

Caroline PROGLER.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE à l'usage des écoles primaires, par Alexandre Daguet. — 7me édition. Chez Delachaux frères, Neuchâtel 1881. — 144 pages in-12.

60,000 exemplaires de ce petit *Précis* se sont écoulés depuis l'apparition de la première édition, il y a treize ans, en 1868. L'édition actuelle a été revue et a subi de légères modifications et additions. C'est un tableau en raccourci des destinées du peuple suisse depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révision de la Constitution fédérale en 1874. Malgré la brièveté du récit, l'auteur a fait une part à l'anecdote qui grave les faits dans l'esprit, et à la culture des arts, des sciences, des lettres et des éléments dont se compose la civilisation.

Causerie littéraire.

A PROPOS D'UN VERS DE BOILEAU.

Dans un vers fameux que tout littérateur qui se respecte est tenu de citer au moins une fois dans sa vie, l'auteur de l'*Art poétique* nous assure — et, puisqu'il l'assure, il faut que ce soit vrai — qu'un *sonnet* bien fait vaut à lui seul un long *poème*.

Je l'en crois volontiers, car il est hors de doute que tous les sonnets du monde ne possèdent pas la centième partie des vertus soporifiques de nos poèmes français, sans en excepter la *Pucelle,* de Chapelain, ni même la *Henriade*, de Voltaire. Mais il est une chose encore que je crois très sincèrement, à savoir qu'une chanson peut fort bien valoir un sonnet.

C'est peut-être une énormité qui vient de tomber de ma plume. Soit. En tout cas, voici mes raisons :

Et d'abord, qu'est-ce qu'un sonnet? — Quatorze vers enfilés avec plus ou moins d'art, de bonheur ; quatorze vers formant deux quatrains sur deux rimes et deux tercets. C'est une difficulté vaincue, un problème résolu, un amusement, un pur jeu d'esprit, et je ne sache pas que le génie ait rien à faire là.

Puis, à quoi ont-ils jamais servi, vos sonnets? — A dire à quelque amante des muses frisant la cinquantaine qu'elle est belle, ravissante, divine ; à vanter un pied par-ci, une main par-là, un nez retroussé ail-

leurs. Et puis à quoi encore ? — A mendier les faveurs d'un Crésus à prétentions littéraires. Mais c'est tout.

Ah ! pardon, ne trichons pas.

Le sonnet a été grandement utile à un très illustre, très fougueux, très rageur, mais surtout très dévot journaliste de notre époque. En effet, il a réussi, lui Veuillot, le styliste que l'on connaît, lorsqu'il cisèle son premier-Paris, il a réussi à faire rire de lui, en arrangeant en sonnets, dans un français lourd, torturé, difforme, en un mot indigne d'une telle plume, les gracieuses aménités qui lui échappent dans ses accès de sainte colère. Si bien que la plus terrible menace qui se puisse jeter sur la tête de ce terrible joûteur et qui, comme une autre épée de Damoclès, y reste éternellement suspendue, est celle-ci :

Tremblez que je ne cite vos sonnets.....

Du reste, le sonnet a vieilli ; il est démodé. On ne le voit plus que rarement, comme ces vieux marquis, débris d'un autre siècle, qui sortent de temps en temps, lorsqu'il fait beau, tout frileux, tout grelottants, tout cassés, tout courbés sur leurs cannes à pommeau d'or. Il est allé rejoindre — et il a bien fait — les rondeaux, les madrigaux, les acrostiches, les vers à un pied et tous les bouquets à Chloris que les beaux esprits d'autrefois déposaient aux pieds des maîtresses de salon.

Très certainement, c'est un personnage aristocratique, voyant peu le monde, vivant retiré, ne se hasardant guère à mettre le nez à la fenêtre des salons ou mieux des boudoirs. C'est là qu'il vit, naît et meurt ; et ce qu'il lui faut de petits soins, de douceurs, de gâteries, d'air chaud pour végéter quelques instants est incroyable.

Etre nul, insignifiant, il n'a jamais fait ni bien ni mal à personne, et, s'il méprise le peuple, celui-ci le lui rend bien.

Foin de ces gens-là! Je n'aime pas les sonnets, — et vous ?

La chanson, au contraire, cette fille de l'atelier, de la mansarde, de la chaumière et du bivouac, vous la retrouverez toujours et partout, car elle est sortie des entrailles mêmes du peuple.

L'artisan la fredonne en ajustant son rabot ; l'artiste la roucoule en broyant ses couleurs et la jeune fille en feuilletant son album ; l'amant la soupire à genoux ; l'exilé la pleure en songeant à ceux qu'il a perdus ; l'homme des champs la redit à ses bœufs ; le pâtre l'envoie à tous les échos de la montagne, et le soldat la hurle en volant à la mort.

La chanson, c'est le cri de joie et c'est le cri plaintif de la souffrance ; c'est le cri de bonheur et c'est le cri de tristesse ; c'est le cri de la haine et le cri de l'amour ; c'est le cri de gloire et d'espérance comme c'est encore l'horrible cri de désespoir et de mort.

Quel est donc le cuistre qui, dans la comédie de Beaumarchais, bégaie ces mots :

Tout *finit* par des chansons,

tandis qu'il aurait dû s'écrier :

Tout *revit* par la chanson,

depuis l'insecte qui bourdonne sur le fragile brin de mousse et la fauvette

qui jette au vent du matin ses trilles harmonieux jusqu'à celui qui s'est si orgueilleusement appelé le « roi de la création ». C'est par des chants que la nourrice endort et console la frêle créature qui vient de naître et ce sont encore, ô contraste ! des hymnes funèbres que les morts entendent passer sur leur tête glacée, comme autant de sanglots, lorsqu'ils s'acheminent lentement au champ de l'éternel silence.

Aussi la chanson est-elle de tous les siècles ; elle se transforme et fait peau neuve ; elle prend tous les tons : hier elle était la tapageuse gaudriole, aujourd'hui elle est la douce romance, mais elle ne meurt point.

Tour à tour égrillarde, comique, naïve, rusée, grave, doucereuse, passionnée, haletante, terrible, elle fut constamment la compagne de l'homme et le reflet le plus pur, la photographie la plus exacte des mœurs et des coutumes de l'époque et du peuple qui l'ont chantée.

Oh ! qu'une histoire de la chanson serait intéressante et que je voudrais avoir le temps de faire comprendre comment la poésie chantée fut, dans le passé, et, pour bien des nations, est encore, à l'heure présente, le seul maître de langue, la seule grammaire qui ait été donnée au peuple : le seul journal où il ait lu, en couplets d'une incomparable naïveté, comme dans la *complainte*, en vers mystérieux, comme dans la *ballade*, ou en strophes héroïques, dans les *hymnes nationaux*, la longue histoire des malheurs ou la gloire de la patrie et celle des fautes, des crimes, des exploits et des vertus de ses héros légendaires ; le seul livre de philosophie enfin où il ait appris la sagesse, prêchée tantôt en style grivois dans les refrains bachiques des Panard, des Collé et des Désaugiers, tantôt en style noble, grave, enthousiaste, comme dans la plupart des chansons de Béranger et de Pierre Dupont.

Considérée ainsi, ne pensez-vous pas, maintenant, comme moi, qu'une chanson vaut bien un sonnet qui vaut un long poème ?

Louis Munier.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — La Société des instituteurs des pauvres se réunira à Aarau le 23 mai. M. Gubler, directeur de l'Asile des orphelins de Belmont (Neuchâtel), traitera la question sociale. On voit par les thèses rendues publiques, que le rapporteur développera les idées suivantes :

I. Le socialisme international actuel part de l'athéisme et du communisme et marche à la destruction du capital et de la propriété au profit des masses brutales. Son mérite consiste à faire ressortir les côtés sombres impossibles à nier de l'organisation sociale actuelle, mais en cherchant pour y porter remède les moyens les plus insensés et les plus contraires au but qu'on se propose.

II. Toute personne sincère doit reconnaître que la misère des pauvres est le plus souvent la suite de leur manière d'agir et que, pour améliorer leur position, c'est à leur propre force et non à celle d'autrui qu'ils doivent tout d'abord recourir. Franklin disait déjà : « Celui qui cherche à

« prouver aux pauvres qu'ils peuvent arriver à améliorer leur position « autrement que par le travail et l'épargne, est un séducteur du peuple.»

— C'est par erreur que nous avons annoncé, d'après une feuille bernoise, que le CONGRÈS SCOLAIRE se réunirait à Schaffhouse. Il se tiendra à FRAUENFELD.

ZURICH. — Winterthour a perdu en Mlle Elisa Meier une institutrice distinguée qui avait commencé à l'âge de 19 ans la carrière enseignante à l'école secondaire et qui a enseigné jusqu'à l'âge de 60 ans. Elle mettait un grand prix à la formation du caractère, dont on s'occupe parfois si peu dans les écoles et pour cause. Mlle Meier avait composé un guide pour l'enseignement de la littérature allemande. Ses dernières années ont été troublées par des infirmités et des préoccupations pénibles.

— Ce canton a vu s'éteindre une vive intelligence en Frédéric Mayer, maître secondaire à Neumunster. Né en 1816 et Wurtembergeois d'origine, il avait été appelé comme maître primaire par son compatriote, le fameux directeur d'école Thomas Scherrer, dont il partageait les vues rationalistes. Maître primaire d'abord, puis promu à l'enseignement secondaire, Mayer a marqué comme pédagogue par le talent de la transmission et comme écrivain pédagogique. Il collaborait en dernier lieu à la *Schweizerische Lehrer Zeitung* avec le principal rédacteur, Wyss, inspecteur d'écoles, à Berthoud La nécrologie qu'en a donnée ce journal ajoute qu'il s'était familiarisé avec les écrits des philosophes allemands Fichte, Kant et Hegel.

TESSIN. — L'*Educatore* du 15 février nous apporte la liste des membres de la Société des secours mutuels formée parmi les hommes *enseignants* de ce canton. Il y a 120 sociétaires ordinaires, 19 membres honoraires, 10 bienfaiteurs *vivants*. Les bienfaiteurs que la Société a perdus sont au nombre de 18. Le président actuel est M. le Dr Gabrini, de Lugano. Parmi les membres honoraires figure le célèbre sculpteur Vincent Vela, dont nous avons admiré, à l'exposition de Paris, en 1867, le *Napoléon mourant*.

L'*Educatore* conseillait aux instituteurs de donner leurs suffrages à des amis de l'éducation et du progrès dans les élections au Grand Conseil, qui ont eu lieu le 6 mars, attendu que c'est uniquement de ces citoyens que l'on peut attendre une augmentation du traitement des instituteurs.

GRISONS. — A la demande des instituteurs de langue italienne, le Conseil d'éducation a résolu de leur faire donner un cours de répétition à Poschiavo, et en a confié la direction à M. Lardelli, inspecteur d'écoles. A la fin du cours, les maîtres qui ne sont pas encore pourvus d'un bervet seront admis à l'examen. La possession d'un brevet sera dorénavant requise de quiconque se destine à l'enseignement public dans la partie italienne comme dans la partie allemande et romansche du canton.

(*Freie Rhœtier.*)

NEUCHATEL. — Dans la *Feuille d'avis* du chef-lieu, on lisait ces jours derniers la curieuse annonce d'un régent de langue allemande, âgé de

25 ans, et qui demandait à être placé dans une institution où l'on pût apprendre *rapidement* et *à fond* le français *pur*. — Comment un instituteur intelligent peut-il se figurer qu'on puisse apprendre en *peu de temps* et *à fond* une langue quelconque et à plus forte raison la langue française dont l'étude approfondie demande tant de temps à ceux mêmes qui la parlent et l'écrivent dès leur bas âge ? Ist das gründlich?

Berne. — Le rédacteur du *Pionnier*, M. Lüthi, s'est prononcé contre la tendance à accroître indéfiniment le nombre des institutrices qui est déjà de 681 dans ce canton. Il allègue contre cette tendance la faiblesse féminine, la difficulté pour une institutrice de tenir tête aux mauvais procédés de certains parents des élèves, les mutations trop fréquentes de ces dames, etc. Jamais, selon M. Lüthi, le nombre des institutrices n'eût été si grand si on ne leur eût fait un pont d'or aux examens.

Le rédacteur du *Pionnier*, combattu dans ses idées, a riposté dans la *Berner-Post* et pris à partie les institutrices d'une façon plus directe et a accusé certaines écoles de filles de la ville de Berne de raccourcir outre mesure les heures d'école. Il a même été accusé (à tort) d'attribuer aux institutrices le rang inférieur qu'occupe le canton de Berne dans les examens de recrues. Naturellement les institutrices et leurs amis ont repoussé les accusations du rédacteur du *Pionnier*. On lui a objecté, avec raison, ce nous semble, que si certaines écoles n'ont pas autant de leçons que d'autres, c'est par décision des autorités scolaires. Ce n'est pas non plus à la quantité de leçons, mais à leur qualité, qu'on juge d'une école.

— Ce canton a perdu un instituteur primaire de mérite en M. Teuscher, instituteur, puis juge de paix et secrétaire communal. Né en 1804 et fils de charpentier, Teuscher apprit d'abord l'état de son père, étant l'aîné de sept enfants. Quand il commença à enseigner à l'école des deux sexes de Noden, il recevait 20 écus par an, et, après quatre ans d'un enseignement pénible, il tomba malade et dut se faire soigner à l'hôpital. Heureusement il avait pour ami un pasteur digne de ce nom qui le recueillit et lui faisait raboter les planches dont il avait besoin dans la maison, pendant que lui rabotait son intelligence pour le mettre en état de reprendre ses fonctions enseignantes.

(*Berner Schulblatt* du 19 mars 1881.)

Genève. — Un comité s'est formé dans cette ville, sous la présidence de M. E. de Budé et de M. Murisier, vice-président, à l'effet d'établir un catalogue-modèle des livres destinés à figurer dans les *bibliothèques populaires*. Il fait un appel pressant aux amis des saines lectures et désire beaucoup qu'il puisse être accordé un prix de 1000 fr. au meilleur projet de catalogue raisonné et un second prix de 2 à 300 fr. à celui qui suivra de plus près le premier travail. Le comité a 600 fr. en caisse, mais il voudrait voir cette somme s'accroître dans le sens indiqué. Les ouvrages doivent être envoyés avant le 31 octobre 1881, rue du Vieux-Collège 3, Genève.

France. — Le ministre de l'instruction publique a choisi les deux questions suivantes pour être traitées aux conférences pédagogiques qui

auront lieu à Paris à l'occasion de la réunion des sociétés savantes (Pâques 1881) :

1° Des moyens d'assurer la fréquentation scolaire;

2° De l'enseignement et de l'éducation dans la *petite classe* ou division élémentaire.

Un troisième sujet est laissé au choix des inspecteurs et présidents de conférences cantonales.

Belgique. — Le *Progrès* de Bruxelles, du 12 décembre dernier, contient, encadrée de noir, la nécrologie de M. Louis Debeffe, membre de son comité de rédaction, instituteur en chef à Ligny. La tombe de cet excellent homme, âgé seulement de 44 ans, a été arrosée des larmes de ses élèves et amis. Plusieurs discours ont été prononcés.

Allemagne. — Une feuille, intitulée la *Pratique scolaire*, assigne pour but à l'enseignement historique de combattre la démocratie sociale et ajoute « qu'il n'y a jamais eu de plus glorieuse dynastie que celle qui est aujourd'hui sur le trône, parce qu'elle ne fait qu'un avec la nation. » —

Wurtemberg. — Il y a à Stubenbach et Esbach des *écoles de ménagères* pour les jeunes filles de la campagne. La première est ouverte à toutes les confessions, l'autre est purement catholique. On dit qu'elles marchent bien et trouvent de l'écho dans le pays.

Ephémérides pédagogiques.

Naissances.

MARS.

(A ajouter au tableau du mois précédent).

17 1724 Iselin (Isaac), chancelier de l'Etat de Bâle, auteur de l'*Histoire de l'humanité*, fondateur principal de la fameuse Société helvétique (1760), promoteur de l'éducation populaire, protecteur de Basedow et de Pestalozzi ; né à Bâle et mort dans cette ville le 15 juin 1782.

? 1727 Planta (Martin), le fondateur de l'institution célèbre de Haldenstein (1761) et le précurseur de Pestalozzi ; né à Sils dans la Basse-Engadine.

AVRIL

21 1782 Frœbel (Frédéric). disciple de Pestalozzi, le *fondateur des Jardins d'Enfants*, à Blankenbourg (1840), né dans la principauté de Schwarzbourg, mort à Liebenstein (Saxe-Gotha), le 21 juin 1852.

22 1724 Kant (Emmanuel), un des plus grands philosophes de l'Allemagne, promoteur de l'éducation populaire et de l'école de Basedow. Né à Kœnigsberg en Prusse, fils d'un sellier, mort au même lieu le 12 février 1804.

24 1576 Paul (Vincent de) fondateur des hospices des enfants trouvés (1648), de l'ordre des Lazaristes, voués aux œuvres de charité ; né de parents pauvres, près de Dax, dans le département des Landes, et gardeur de troupeaux ; mort à Paris le 27 septembre 1660.

PARTIE PRATIQUE

Examens d'Etat pour le brevet d'enseignement primaire, à Neuchâtel, en avril 1881.

Nota. — Ces examens ont éte subis, en deux séries, par 24 aspirants et 52 aspirantes, dont la moitié, à peu près, ont obtenu des brevets de premier degré. Nous donnons ci-après les travaux écrits de chacune des deux séries.

1re SÉRIE. — FRANÇAIS.

a) *Dictée.*

L'ANNIVERSAIRE D'UNE CAPITULATION.

Les théâtres auraient dû fermer pour ce sinistre anniversaire ; s'ils ne l'ont pas fait, ce n'est point par manque de patriotisme ; mais, pour qu'un théâtre n'ouvrît pas ses portes au public, il fallait alors l'octroi d'une permission qui, d'ailleurs, ne fut pas accordée ou que les directeurs n'avaient demandée que trop tard. En outre, des doutes, des incertitudes s'étaient élevés sur la date funèbre au sujet de laquelle varient nombre d'écrivains, d'historiens même, mais qui doit être fixée au vingt et un novembre, vers les onze heures et demie.

A l'horizon, qu'occupaient les phalanges ennemies, palpitaient d'intermittentes lueurs : c'étaient les éclairs des bouches à feu ; sur les remparts abrupts, les canons tonnaient par intervalles réguliers. Tout à coup, les bombes incendiaires, décrivant leur courbe lumineuse, ont sillonné le ciel chargé de nuages menaçants ; les obus, qu'on avait eu à peine le temps d'apercevoir, se sont abattus au hasard, avec un bruit strident et saccadé, sur les toits, des maisons, portant peut-être dans leurs flancs, ou la mort prompte et inattendue, ou les mutilations les plus effroyables. Quoi qu'il en soit, ce vacarme infernal, ces tonnerres retentissants, ces éclairs illuminant l'espace, ces subits effondrements, ces cris de douleur, ces innombrables victimes, auxquels depuis des semaines s'était habituée la population tout entière, n'avaient réussi qu'à exciter son courage. Il fallait que la lutte se prolongeât, et quoique l'on sût au fond ces sacrifices inutiles, d'héroïques entêtements conseillaient de les poursuivre à outrance.

Bientôt le ciel devint noir comme le dais d'un catafalque ; puis, brusquement, sans transition aucune, se fit un silence profond, mortuaire, absolu, dont tous les cœurs se sentirent glacés. Jamais on n'avait vu rien de plus terrible que cette absence de tout bruit, de toute agitation. Plutôt que ce calme funéraire, le fracas du tocsin, le crépitement de la fusillade, les cris des gens affolés, tout eût paru préférable.

La population comprit que c'en était fait d'elle, qu'irrévocablement elle était perdue.

Mais que l'on t'eût consultée, ô cité valeureuse, au lieu de capituler, tu eusses mille fois préféré les tortures d'un long siége, le martyre de la faim, et le dernier de tes survivants eût jeté la torche de Moscou à tes édifices qui, s'écroulant dans les flammes, auraient témoigné, par leurs

ruines, de l'intense énergie de ta résistance. Honneur à toi, ville glorieuse, qui as su, dans cette catastrophe effrayante, donner aux nations l'exemple de la grandeur et du patriotisme ! (D'après Théop. GAUTHIER.

b) *Composition.* (Sujet pour les aspirantes.)

LE LANGAGE DES FLEURS AU PRINTEMPS.

(*La composition qui suit a obtenu la note maximum 10*).

Par une belle matinée du mois de mars, j'allai me promener dans la prairie voisine de ma demeure. Le calme et la fraîcheur de l'atmosphère l'azur d'un ciel sans nuages, la douceur des rayons du soleil, le joyeux gazouillement des oiseaux, tout, dans la nature, semblait m'inviter à jouir pleinement du gai retour du printemps. « Oh ! quel amour Dieu nous témoigne, me disais-je ; combien sont ingrats ceux qui restent insensibles devant les biens dont Il nous comble ! » J'en étais là de mes réflexions lorsqu'un petit bruit de voix m'en fit sortir. Je dirigeai mes pas du côté d'où il partait. « Ce sont des fleurs, me dis-je. » En effet, je vis une belle pâquerette, élevant sa tête radieuse et fière au dessus du vert gazon ; à quelques pas, une jolie primevère, sur la corolle de laquelle perlaient deux gouttes de rosée, et plus loin, cachée sous l'herbe, une timide violette que me fit découvrir le suave parfum répandu dans l'air.

Maintenant, écoutons ! Et le dialogue suivant parvint à mes oreilles :

La pâquerette. Quel beau soleil ! Il est doux de naître sous sa vivifiante influence. Voyez comme mes pétales commencent à s'entr'ouvrir ! Ma tête ne devient-elle pas très belle ? Ne croyez-vous pas que j'aurai un grand rôle à remplir ? Tantôt ornant les salons, tantôt embellissant la chevelure de la jeune fille, je serai aimée et admirée.

La primevère. Il est vrai, ma petite, que tu seras bien jolie. Mais sais-tu que l'humilité est préférable à la beauté ? Je sais qu'on ne me recherchera pas autant que toi. Mais je serai heureuse si je puis être utile à quelqu'un.

La violette. Pour moi, je n'aurai pas de brillantes destinées comme toi, belle pâquerette. Voyez comme cette herbe me recouvre ! Malgré cela, mon parfum me fera découvrir. Peut-être alors, serai-je destinée à embaumer la chambre du malade, à le réjouir, à le consoler, à ranimer son espoir en éveillant en lui la pensée que Celui qui m'a fait naître peut aussi lui redonner la santé ; peut-être aussi, servirai-je de parure à une innocente jeune fille : quoi qu'il en soit, comme toi, jolie primevère, je serai contente de la mission que Dieu m'appellera à remplir auprès des hommes.

Après ces derniers mots, je n'entendis plus rien. La conversation était terminée. Je retournai chez moi en rêvant, moi aussi, au rôle que je serais appelée à remplir dans ma carrière.

Puisse-t-il, comme le premier prévu par la violette pour elle-même, être béni de Dieu, et consacré au bien de ma famille et à celui de mes semblables !

MATHÉMATIQUES.

Problèmes donnés aux aspirants.

1. Quelle est la base du système de numération dans lequel 279 s'écrit

546? Comment écrit-on dans ce système 324 et quelle est la valeur décimale du nombre 2351, écrit dans le système en question?

2. Calculer la surface d'un terrain rectangulaire, sachant que son périmètre est égal à 1 km 722 et l'une des diagonales vaut 615 m?

3. Expliquer et démontrer comment on trouve la somme des termes d'une progression géométrique, y compris le cas où le nombre des termes est illimité pour une progression décroissante. En faire l'application pour transformer une fraction périodique simple en fraction ordinaire.

Problèmes donnés aux aspirantes.

1er problème : On veut débiter un bloc de bois d'acajou qui a $0^m,64$ d'épaisseur en feuilles de $^4/_{11}$ de mm d'épaisseur. On demande combien on pourra faire de feuilles d'acajou, sachant que le trait de scie est les $^3/_7$ de l'épaisseur de la feuille?

2e problème : Un capital placé à 4 $^1/_2$ % pendant 3 mois 10 jours, rapportant fr. 15,30 d'intérêts a servi à acheter du bois de chauffage. En revendant ce bois à raison de fr. 2,40 le quintal métrique, le marchand réalise un bénéfice équivalant au 8 $^1/_2$ du prix d'achat. Combien a-t-il acheté de stères en tout et quel est son bénéfice : 1° par stère, 2° par quintal, 3° par tonne métrique? On admet que un centimètre cube de bois pèse 810 mg.

Théorie. Les nombres premiers. Leur emploi pour trouver le plus petit commun multiple de plusieurs nombres et le plus grand commun diviseur.

COMPTABILITÉ.

ASPIRANTS.

Bernard, négociant à Lyon, envoie à Rapin, négociant à Genève, 150 hl de vin à vendre pour son compte. Rapin paie le 13 février fr. 712,60 pour frais de transport, octroi, etc. Le 18 février, il paie fr. 172,85 pour déchargement et frais divers.

Le 5 mars, il vend au comptant 20 hl à 52 fr. l'hectolitre; le 18 avril, il vend 60 hl à 55 francs, valeur 30 jours. Le 4 mai, Bernard fait sur Rapin les traites suivantes : 1000 fr. au 30 mai, 1500 fr. au 15 juin et 1200 fr. au 15 juillet. Le 10 juin Rapin vend 70 hl à 60 francs, valeur 2 mois. Le 25 juillet, Rapin remet à Bernard un effet de 3800 fr. sur Lyon, à vue.

Le compte est arrêté le 30 juillet, intérêts 6 %, et Rapin prélève une commission de 3 % sur le montant des ventes qu'il a faites. Quel sera le solde? (Année de 360 jours).

Expliquer quels sont les avantages de la méthode renversée sur la méthode directe.

ASPIRANTES.

1° Madame Radeau a déposé à la Caisse d'épargne les valeurs suivantes: 420 fr. le 15 février, 270 le 12 avril, 340 le 19 juin, 410 le 13 septembre. Elle a retiré 290 fr. le 10 mars, 370 le 16 octobre. La caisse d'épargne paie l'intérêt au 4 % et elle compte cet intérêt depuis le 1er du mois suivant pour les sommes déposées par madame Radeau et à partir de la date même pour les sommes qu'elle a retirées. Le compte est réglé fin décembre.

2° Facture à établir.

Le 13 mars 1881, M. Renevier a expédié à M. Prince les marchandises suivantes :

9 sacs café Haïti, brut 840 kg, tare 2 °/₀ à 171 fr. les 100 kg ; 6 sacs café Rio, brut 483 kilogrammes, tare 2 kg par sac à 152 fr. les 100 kg Escompte 1 ½ °/₀.

Etablir la facture et l'acquitter.

Nous reproduisons aussi les problèmes de mathématiques donnés aux examens pour l'obtention du brevet de capacité vaudois, qui viennent également d'avoir lieu à Lausanne et que nous devons à l'obligeance de M. A. Reitzel. Nous publierons plus tard les solutions de tous ces travaux avec les noms de ceux de nos lecteurs qui les auront trouvées.

ARITHMÉTIQUE POUR LES JEUNES GENS.

Un industriel installe dans ses ateliers des machines qui lui coûtent fr. 23200 et qui, à commencer un an après leur installation, nécessiteront une dépense de fr. 270,30 par an. De quelle somme doit-il charger chaque année les frais de fabrication pour l'amortissement de ces machines et leur entretien, en supposant qu'elles soient usées au bout de 25 ans et que le taux de l'intérêt soit à 5 ½ °/₀ ? (On raisonnera et calculera ce problème).

GÉOMÉTRIE POUR LES JEUNES GENS.

Un prisme droit a pour base un triangle rectangle dont les côtés de l'angle droit ont respectivement $0^m,39$ et $0^m,52$; la hauteur du prisme est le double de l'hypoténuse de la base. On demande le volume du prisme et le rayon d'une sphère qui aurait une surface égale à la surface totale du prisme. (On fera le calcul sans logarithmes et on donnera le rayon à $0^m,01$ près).

ARITHMÉTIQUE POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

Un rentier possède fr. 95000 ; il en place les $^2/_5$ à 4 ½ °/₀, les $^7/_{19}$ à 4 ¾ °/₀ et le reste à 4 ¼ °/₀ ; quel est son revenu annuel et à quel taux devrait-il placer le tout pour se faire un revenu journalier de fr. 14,25 ?

IIe SÉRIE. — DICTÉE.

DANS LES ALPES.

Tout ardente qu'avait été la journée, l'horizon que l'on n'entrevoyait qu'à peine était fumeux et les vallées, vaporeuses, quelle que fût leur altitude. L'éclat des glaces remplissait l'atmosphère inférieure de ses mille reflets lumineux, mais une pureté, une transparence inconnue semblait l'essence même de l'air que nous aspirions à pleins poumons. A cette hauteur vertigineuse, nulle exhalaison des bas-fonds, nul accident de lumière ne troublait la vague et sombre profondeur des cieux dont la couleur apparente n'était plus ces reflets bleu pâle et éclairés, constituant ce doux revêtement des plaines et cet agréable et délicat mélange qui forment à la terre habitée une enceinte perceptible où l'imagination, comme les regards, se repose et s'arrête. Là, l'éther indiscernable laissait la vue errer dans l'immensité informe ; au milieu de l'éclat du soleil et des glaciers étincelants, nous croyions chercher des mondes que l'homme n'a jamais

entrevus, et par-dessus l'atmosphère embrasée des feux mourants du jour, pénétrer des régions qui s'étaient comme dérobées jusqu'alors à l'admiration des mortels.

Insensiblement, des vapeurs s'étaient dégagées des glaciers et avaient formé sous nos pieds des nuages rouge feu. Le scintillement éblouissant des neiges ne fatigua plus nos yeux, et quoiqu'il conservât sa pureté, le ciel devint plus sombre encore et plus profond. Un brouillard couvrit les Alpes; seules, de cet océan de vapeurs, sortaient quelques cimes isolées aux flancs abrupts et déchirés, des flots d'une neige éclatante, retenus dans les fentes de leurs aspérités, rendaient le granit plus noir et plus sévère. Sur ces brumes amoncelées par le vent, creusées et soulevées en ondes immenses, émergeait le dôme neigeux et inébranlable du Mont-Blanc. Tout à coup, dans leurs abîmes, deux points apparurent, et, s'élevant rapidement, vinrent droit à nous : c'étaient deux aigles au vol hardi et d'une puissante envergure; leurs ailes étaient humides et leur air farouche. Ils croyaient peut-être rencontrer, pour les aiglons qu'ils avaient laissés tout affamés dans leur aire inaccessible, une proie qu'ils avaient vainement cherchée durant le jour. Mais, à la vue de plusieurs hommes décidés, ils poussèrent un cri rauque et sinistre; rebroussant chemin, ils disparurent ensuite dans les nuages. Leur cri fut vingt fois répété, par des sons saccadés, sans aucun prolongement et semblables à autant de plaintes sauvages et isolées dans le silence universel. Puis, tout rentra dans une complète accalmie, comme si le son lui-même eût cessé d'être et que la propriété des corps sonores se fût effacée de l'univers. Un silence aussi absolu est inconnu dans les vallées tumultueuses; ce n'est que sur les pics sourcilleux que règne cette solennelle tranquillité, que nulle langue n'exprimera jamais, et que l'imagination même la plus vive ne saurait concevoir. (D'après De Senancourt.)

COMPOSITION.

RICHES OU PAUVRES TOUS SONT MES ÉCOLIERS

Plan : 1° Entrée d'une débutante dans sa classe. — 2° Ses premières pensées, ses déceptions. — 3° L'école est le lieu où toute différence cesse. — 4° L'égalité est la base de l'édifice scolaire.

Après bien des soucis, après bien des longues veilles, après bien des recherches souvent infructueuses, je fus nommée institutrice dans un village isolé, pauvre et arriéré d'un demi-siècle. Tout heureuse, toute remplie de zèle pour ma vocation, j'allai le soir de mon arrivée, visiter la salle qui allait être le témoin de mes projets, de mes épreuves, dans la salle souvent détestée des écoliers, dans la salle où l'on passe néanmoins ses plus belles heures, dans la salle d'école en un mot. Mon enthousiasme fut, je l'avoue, un peu refroidi lorsque je vis le plafond bas, le plancher sale et rugueux, les fenêtres ternes et tapissées de tissus plus fins que la toile de Pénélope. Bah ! me dis-je avec un peu de bonne volonté, je ferai disparaître tout cela. Et mon imagination riante me faisait voir sur les bancs incommodes, une troupe de chérubins, dociles, appliqués et obéissants. (*A suivre.*)